

de l'indépendance nationale, et l'on préserva avec un soin jaloux la petite souveraine de toute tentative d'enlèvement.

Le parti du cardinal Beaton s'accrut rapidement et, en 1543, il devint Lord chancelier d'Ecosse. Cette même année Son Eminence couronna l'enfant reine d'Ecosse, et, peu après, arriva une ambassade française offrant son appui en retour de l'ancienne alliance entre l'Ecosse et la France.

L'année suivante le cardinal Beaton fut nommé légat papal à latere et atteignit ainsi le zénith de sa grandeur éphémère. Grâce à son influence, le parlement écossais rejeta définitivement le mariage avec l'héritier du trône d'Angleterre, et, selon le désir de sa mère, la reine Marie Stuart fut conduite en France pour y faire son éducation et être fiancée au Dauphin.

On prit alors des mesures de rigueur contre la faction anglophile et les traitres hérétiques. Henri VIII, furieux de son échec, fut de connivence dans plusieurs complots pour l'assassinat du cardinal primat. La guerre fut déclarée, l'Ecosse envahie, et Beaton, bien que son palais eut été mis en état de défense, dut, à l'apparition d'une flotte anglaise dans le Forth, se retirer à l'intérieur du pays.

Sa condamnation et l'exécution subséquente du prédicant protestant Wisbart, un traître et émissaire secret d'Henri VIII contre le cardinal, provoqua la vengeance des « réformés ». Le 29 mai, 1546, le frère du comte de Rothes et deux complices réussirent à pénétrer dans le château de Saint-André et y assassinèrent Son Eminence dans sa chambre à coucher; ils jetèrent ensuite par la fenêtre son cadavre mutilé.

Bien qu'on ait reproché au cardinal Beaton des actes de répression qu'il explique et qu'elle ne les justifie, la différence des temps et des mœurs, il n'en fut pas moins un patriote et un homme d'Etat dont l'Ecosse a droit d'être fière.

* * *

Plus d'un siècle devait s'écouler avant qu'il y eût un autre cardinal, écossais par ses origines bien qu'il fût né en Italie, et qu'il ne mît jamais le pied sur une terre britannique. Celui-là fut roi *de droit* de son pays, héritier de tous les Stuarts royaux d'Ecosse et le dernier de son auguste lignée.